



A I L L E I R T I E S A I N T I E

Retrait de lots

- lots L03, L04 et L07 d'Omeprazole Zydus 20mg, gélule gastro-résistante
- lots de COUMADINE 5mg, comprimé sécable chez Bristol-Myers Squibb
- lot G99001 d'ELUDRIL 0,5 ml/0,5 g pour 100 ml, solution pour bain de bouche (flacon de 90 ml) et lot G99003 de CYTEAL Solution moussante (250 ml) chez Pierre Fabre

Restriction d'utilisation (demandez un avis médical)

- spécialités à base de nimésulide (NEXEN® et génériques)
- spécialités à base de minocycline
- Adenuric® (fébuxostat) pour risque de réaction d'hypersensibilité grave
- Vectibix® avec des complications infectieuses de réactions dermatologiques sévères
- DORIBAX® (doripénème) chez les patients atteints de pneumonies nosocomiales
- Stablon® (tianeptine) pour risque de pharmacodépendance

Interdiction totale

- produits de coloration capillaire « Royal Henna », non conformes et dangereux
- produits cosmétiques contenant la substance chloroacetamide



PAROLE DE SAGE

" Il ne faut donner aux gens que des conseils qu'ils puissent suivre. "

Jean Dutourd



Trop de soleil peut causer le cancer de la peau, qui tue 20 personnes chaque jour...
Protégez-vous !



ENFANCE

Prévention noyade



Un enfant peut se noyer en 3 minutes dans 20 cm d'eau.

Tout point d'eau représente un danger : mer, rivière, baignoire, bassin à poissons, pataugeoire, piscine. Toutefois, la piscine est le lieu où les accidents se produisent le plus fréquemment entre 1 et 4 ans, car l'enfant est autonome avec la marche, attiré par l'eau et n'a pas encore conscience du danger.

- Dès 3 ans, un enfant peut apprendre l'autonomie dans l'eau ou la natation, dès qu'il arrive à coordonner ses mouvements.
- A partir de 4-5 ans, l'enfant prend progressivement conscience du danger, mais il faut le sensibiliser dès son plus jeune âge aux plaisirs, mais aussi aux dangers de l'eau.

La plupart du temps, les adultes sous-estiment la capacité exploratoire d'un tout-petit et se croient correctement informés. Ils sont généralement présents, parfois même plusieurs, lorsque le drame survient. Ils ne comprennent pas ce qui a pu arriver...

" Le silence, c'est tout ce qu'on entend lorsqu'un enfant se noie. "

Comment prévenir les risques ?

La loi impose des systèmes de protection des piscines (barrières, alarmes...) qui s'avèrent souvent insuffisants en période estivale.

Une seule solution : Surveillez vos enfants activement. La présence d'un adulte n'implique pas forcément la sécurité. Il faut sa surveillance constante pour assurer la sécurité des baigneurs.

Ne jamais laisser un jeune enfant accéder seul à une piscine, l'y laisser seul ou le quitter des yeux, même quelques instants.

Quelques moyens de préventions supplémentaires...

Équipez les enfants, lors de la baignade et au bord de l'eau, de brassards (double rabat et norme CE) ou de maillot flotteur.

Apprenez aux enfants à nager dès l'âge de 3-4 ans, faites-leur prendre conscience du danger.

Disposez au bord de l'eau des équipements en cas de nécessité d'intervention (perche, bouée, téléphone avec les numéros d'urgence).

Formez-vous aux gestes qui sauvent (secourisme).

Après la baignade, sortez de l'eau les objets flottants (jouets, objets gonflables) qui pourraient attirer les enfants.

Réactiver le dispositif de sécurité des piscines dès qu'il n'y a plus personne dans l'eau.